

BETHENCOURT-SUR-MER • MICHEL CARETTE, 48 ANS, COQUILLEUR

l'artiste coquilleur

Il ne suffit pas de mettre du métal dans le trou. Vous savez dans la coquille.

Et c'est beau à voir parce que quand vous sortez des grosses pièces, vous dites "ah ! j'ai réussi".



naissance en 1953

1967-1968, apprenti cultivateur

1969, tourneur

1970, mouleur puis différents métiers qui ne lui conviennent pas

mars 1996, travaille chez Porcher comme décolleteur puis coquilleur

janvier 1998, premier licenciement économique

21 octobre 1999, deuxième licenciement économique

22 octobre 1999, contrat à durée déterminée (CDD) chez THG

Embauché depuis le **21 décembre 2001** en Contrat à Durée Indéterminé (CDI) chez THG

Une fois il y a un monsieur qui m'a dit, c'était le PDG d'une grande boîte, il m'a dit "Coquilleur c'est de l'art". Ça, j'ai toujours gardé ce truc-là. C'est vrai, ce n'est pas en un an, deux ans que l'on apprend ça. Je vous dis moi, ça fait des années et des années. Coquilleur, c'est un métier difficile. C'est dur, très dur; c'est... Je sais pas si c'est le mot qu'il faut

dire parce que sinon, si je m'amuse à dire "dur", les jeunes ils vont dire... Mais il faut aimer ce qu'on veut faire...

Mais c'est un beau métier. Dans le Vimeu, on disait "un coup de paluche". Le cerveau travaille mais c'est la main qui fait la pièce. C'est le coup de poignet car il ne suffit pas de mettre du métal dans le trou. Vous savez dans la coquille. Et c'est beau à voir

parce que quand vous sortez des grosses pièces, vous dites "ah! j'ai réussi". Et puis c'est toujours des nouvelles gammes.

Et puis j'ai lu un article la dernière fois avec Monsieur Gosse, c'est mon patron. Il disait qu'au polissage comme en coquille, "le manuel, c'est primordial, c'est la base", et c'est vrai. C'est bien l'automatisme, mais il y a la base. Il y a des

pièces que l'on ne peut pas faire en machine, ce n'est pas possible.

Il y a un an, j'ai été licencié le lundi et le mardi, j'avais donné mon CV à la direction THG. J'ai eu de la chance. Ils m'ont fait un contrat d'un an.

J'ai su juste aujourd'hui, qu'ils étaient contents de moi, et qu'ils me faisaient un CDI. C'est un beau jour. Je suis content parce qu'on arrive à 50 ans, on nous prend

pour des vieux et d'après mon responsable, je ne suis pas un vieux. Et moi avec ça je suis content parce que je ne dormais pas.

Parce qu'à 50 ans, on va dans des entreprises, on vous dit vous êtes trop vieux. Ben là moi je crois que je suis encouragé. Je vous jure que là je crois que je vais bien dormir ce soir.